

Oui, Lorient Agglomération est engagée en faveur de la sobriété foncière !

Lorient Agglomération s'inscrit dans une démarche de sobriété foncière qui se traduit par un développement économique respectueux des équilibres naturels du territoire. Lorient Agglomération dénonce les discours alarmistes et mensongers portés par certaines associations radicales selon lesquels des « centaines d'hectares » seraient sacrifiés chaque année sur son territoire.

Lorient Agglomération rappelle que selon l'inventaire réalisé grâce au référentiel de la Région Bretagne appelé MOS, basé notamment sur des analyses de données et des photo-interprétations, cette surface consommée a été de 51,1 hectares par an entre 2011 et 2021 pour les 25 communes du territoire de Lorient Agglomération et pour l'ensemble des projets d'habitat comme de développement économique.

Par ailleurs, le SCoT du Pays de Lorient (Schéma de Cohérence Territoriale), le document d'urbanisme qui s'impose à toutes les communes de Lorient Agglomération, prévoit des mesures importantes de préservation des terres agricoles, objectifs déclinés dans les PLU (Plans locaux d'urbanisme) des communes de Lorient Agglomération. Toute consommation de terres agricoles fait ainsi l'objet d'une démarche « éviter / réduire / compenser » qui garantit le maintien d'une production agricole de qualité sur le territoire en lien avec la Chambre d'agriculture.

Enfin, le SCoT actuel (2018-2037) sera revu à la baisse d'ici 2026 conformément aux nouveaux objectifs fixés par la loi climat résilience et le SRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires) avec un objectif de consommation des terres ramené à un peu plus de 20 hectares par an d'ici 2030 au total, incluant les projets de logements attendus par la population et d'installation d'entreprises pour la création d'emplois.

Pour conclure, le projet de territoire de Lorient Agglomération concilie développement économique pour maintenir les emplois et la qualité de vie tout en préservant les ressources et les richesses naturelles du territoire qui sont des facteurs incontournables de son attractivité. Tout autre choix conduirait à la décroissance, c'est-à-dire moins de logements, moins d'emplois et donc l'impossibilité de vivre et de travailler sur le territoire de Lorient Agglomération.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

